



PERCEPTIONS DU STRESS AU TRAVAIL PAR LES ASSISTANTS SOCIAUX DES CENTRES DE PROMOTION SOCIALE DES DEPARTEMENTS DE L'ATLANTIQUE ET DU LITTORAL AU BENIN EN 2018

M Adjobimey^{1,2*}, P Ayélo¹, R Mikponhoue¹, KE Sepkè³, M Cisse⁴, VA Hinson¹

¹Unité de Recherche et d'Enseignement en Santé au Travail et Environnement FSS Cotonou, Bénin

²Service de Santé au Travail du Centre National Hospitalier Universitaire de Pneumo-Phtisiologie

de Cotonou

³Ecole Supérieure des Assistants Sociaux, Faculté des Sciences de la Santé

⁴Unité de Formation et de recherche en Santé au Travail, Ecole de Médecine de Parakou, Bénin

*Auteur correspondant : Adjobimey Mênouli, Tél : (229) 66814503; menoladjobi@yahoo.fr

RESUME

Introduction : Le stress au travail est devenu un problème de santé publique qui n'épargne aucune catégorie socioprofessionnelle. L'objectif de l'étude était d'évaluer les perceptions du stress chez les Assistants Sociaux (AS) des Centres de Promotion Sociale (CPS) dans les départements de l'Atlantique et du Littoral au Bénin en 2018.

Méthode : Il s'est agi d'une étude transversale réalisée en juin 2018 ayant inclus les AS des CPS. L'échantillonnage était exhaustif. Les données ont été collectées à l'aide d'un questionnaire inspiré de celui de l'Institut National de la Recherche et de la Sécurité (INRS). Une analyse descriptive a été effectuée grâce aux calculs de proportions et de scores.

Résultats : Au total 47 assistants sociaux ont participé à l'enquête. Parmi eux 90,00 % avaient déclaré avoir ressenti de stress dans le cadre du travail les 12 derniers mois. Près des 3/5 des travailleurs pensaient avoir un niveau de stress élevé. Une grande majorité des AS (94,00%) avaient pensé qu'il serait nécessaire de procéder à une évaluation du stress dans leur corporation. La principale source de stress selon les AS était la surcharge de travail (57,45%). Tous les scores moyens de symptômes en lien avec le stress (cardiovasculaires= 21,75 ; angoisse = 35,11 ; gastro-intestinaux = 33,00) étaient supérieurs au seuil du stress (17) à l'exception de celui l'anxiété (16,5).

Conclusion : La plupart des AS ont la perception d'être stressés au travail. La gestion du stress chez les AS mérite d'être pris en compte en vue d'un meilleur rendement au travail.

Mots clés : Stress, Travail, Assistants sociaux, Bénin

ABSTRACT

Introduction: Work stress has become a public health problem that affects every socio-professional category. The objective of the study is to evaluate stress perceptions among Social Assistants (AS) of Social Promotion Centers (CPS) in the Atlantic and Littoral departments of Benin in 2018.

Methodology: This was a cross-sectional study conducted in June 2018 that included the AS of the CPS. The sampling was exhaustive. The data were collected using a questionnaire inspired by the National Institute of Research in Security (INRS). A descriptive analysis was carried out using proportion and score calculations.

Results: A total of 47 social workers participated in the survey. Of these, 90.00% reported experiencing work stress in the past 12 months. Almost 3/5 of the workers thought they had a high level of stress. A large majority of AS (94.00%) had thought it would be necessary to conduct a stress assessment in their corporation. The main source of stress according to AS was overwork (57.45%). All mean stress symptom scores (cardiovascular = 21.75; anxiety = 35.11; gastrointestinal = 33.00) were above the stress threshold (17) with the exception of anxiety (16.5).

Conclusion: Most AS perceive themselves to be stressed at work. Stress management among AS deserves to be taken into account in order to improve work performance.

Keywords: Stress, Work, Social workers, Benin

INTRODUCTION

En milieu professionnel, la problématique du stress perçue comme un phénomène aux enjeux multiples devient de plus en plus préoccupante [1,2]. De nouveaux modes de gestion du travail caractérisés par un contrôle plus serré de la productivité individuelle et collective et par la recherche de fonctionnement avec le minimum d'effectifs, créent des troubles somatiques et cognitifs aux travailleurs[3]. L'ampleur

varie d'un pays à l'autre mais elle est considérablement élevée dans les pays industrialisés.

En Europe, il se positionne à la deuxième place des problèmes de santé liés au travail : 28 % des salariés sont concernés, soit 41 millions de travailleurs[4]. Ainsi les professions médicales et même sociales sont aussi exposées.

Au Bénin, une étude réalisée à Cotonou en 2007 a montré que la prévalence du stress parmi les agents de santé était de 69,5% [5]. Dans les pays en voie de développement, le travailleur social est contraint à réaliser sa mission dans des conditions de ressources limitées du fait des moyens limités des pays mais aussi de la sous valorisation de l'accompagnement social. Ces contraintes peuvent être sources de stress pour l'assistant social (AS) dans l'exercice de sa profession.

Dans notre pays le Bénin, la pratique de la profession d'AS se mène aussi bien dans le secteur public que privé.

Dans le secteur public, la demande de soutien social est forte en raison de la pauvreté de la communauté et des contraintes sociales liées à notre culture et tradition. Les activités d'intervention du secteur public sont menées essentiellement par les centres de promotion sociale (CPS). Ces CPS sont en nombres réduits, avec des effectifs réduits et des moyens financiers et techniques limités. Devant ces contraintes, dans l'exercice de leur profession, les AS des CPS du Bénin peuvent être à risque de stress.

Compte tenu de l'inexistence d'études relatives au stress chez les assistants sociaux exerçant dans les CPS au Bénin, nous avons choisi de réaliser la présente étude dont l'objectif général était d'évaluer les perceptions du stress en milieu professionnel chez les assistants sociaux des CPS des départements de l'Atlantique et du Littoral en 2018.

METHODES

Il s'est agi d'une étude transversale qui s'était déroulée en juin 2018.

La population d'étude était constituée des AS en service dans les CPS des départements du Littoral et de l'Atlantique, ayant une ancienneté professionnelle d'au moins 2 ans, présents au moment de l'enquête et qui ont donné leur consentement pour participer à l'enquête. Un recrutement exhaustif a été fait.

L'outil de collecte de données était un questionnaire structuré.

Les variables étudiées étaient relatives aux caractéristiques socioprofessionnelles (âge, sexe, ancienneté au poste, horaire de travail),

perceptions du stress au travail (ressenti du stress, sources du stress) et celles liées aux manifestations cliniques dues au stress (troubles cardiovasculaires, gastro-intestinaux, neuropsychiatriques, l'angoisse).

L'analyse des données a reposé sur le calcul de proportion et de scores. L'évaluation des facteurs de stress a été réalisée selon les scores de l'Institut National de la Recherche en Sécurité (INRS). Quatre scores concernant les troubles cardio-vasculaires, gastro-intestinaux, l'anxiété, l'angoisse ont été calculés. Une valeur de score d'au moins 17 traduit une majorité de réponses autres que jamais ou rarement dans ce score ; donc l'existence d'un des troubles précités [6].

Pour l'évaluation des facteurs de stress au travail selon l'INRS, les réponses 1, 2, 3, 4 des questions 44 à 61 (Q44 à Q61) sont transformées en valeurs 0, 33, 66, 100. Les quatre scores concernant les troubles cardio-vasculaires, gastro-intestinaux, l'anxiété, l'angoisse ont été ainsi calculés. Les modalités de calcul sont les suivants : i) problèmes cardio-vasculaires : $(Q44 + Q45) / 2$; ii) angoisse : $(Q46 + Q47 + Q48) / 3$; iii) problèmes gastro-intestinaux : $(Q49 + Q50 + Q51 + Q52 + Q53) / 5$; iv) anxiété : $(Q54 + Q55 + Q56 + Q57 + Q58 + Q59 + Q60 + Q61) / 8$ [6].

RESULTATS

Caractéristiques socioprofessionnelles des assistants sociaux

Au total, sur les 52 AS des CPS de l'Atlantique Littoral, 47 ont pu participer à la présente étude soit un taux de participation de 90,38%. Les principaux motifs de non-participation étaient les départs en congés, et les départs en mission. Le sexe ratio était de 5,7 en faveur des femmes. La tranche d'âge la plus représentée était celle de [35-39]ans. Parmi les enquêtés 95,70 % étaient des agents permanents de l'Etat (APE) et 68% étaient des collaborateurs des chefs CPS. Plus de la moitié des travailleurs avaient une ancienneté de plus de 5ans. Plus des ¾ des AS jugeaient insuffisant les moyens techniques et financiers mis à leur disposition pour l'exercice de la profession. Deux AS sur trois avaient déclaré avoir des relations conflictuelles dans le cadre de leur travail l'année précédente. Le tableau I résume les caractéristiques socioprofessionnelles des AS.

Tableau I : Répartition des assistants sociaux enquêtés selon les caractéristiques socio démographiques et socioprofessionnelles dans les départements de l'Atlantique et du Littoral en 2018 (N=47)

	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Sexe		
Masculin	7	14,89
Féminin	40	85,11
Age (années)		
20 -24	5	10,60
25-29	6	12,70
30-34	12	25,50
35-39	19	40,40
40-44	3	6,40
45 -50	2	4,30
Statut professionnel		
Agent permanent de l'Etat	45	95,70
Agent contractuel de l'Etat	2	4,30
Poste		
Chefs/ CPS	15	32,00
Collaborateurs	32	68,00
Durée de travail		
≤ 8heures /jour	14	29,79
>8heures /jour	33	70,21
Ancienneté au poste		
2-5ans	16	34,00
6-10 ans	14	29,80
>10ans	12	25,50
Non renseigné	5	10,70
Moyens techniques et financiers		
Suffisants	11	23,40
Insuffisants	36	76,60
Relations interpersonnelles		
Conflictuelles	19	60,00
Apaisées	28	40,00

Perceptions du stress par les assistants sociaux

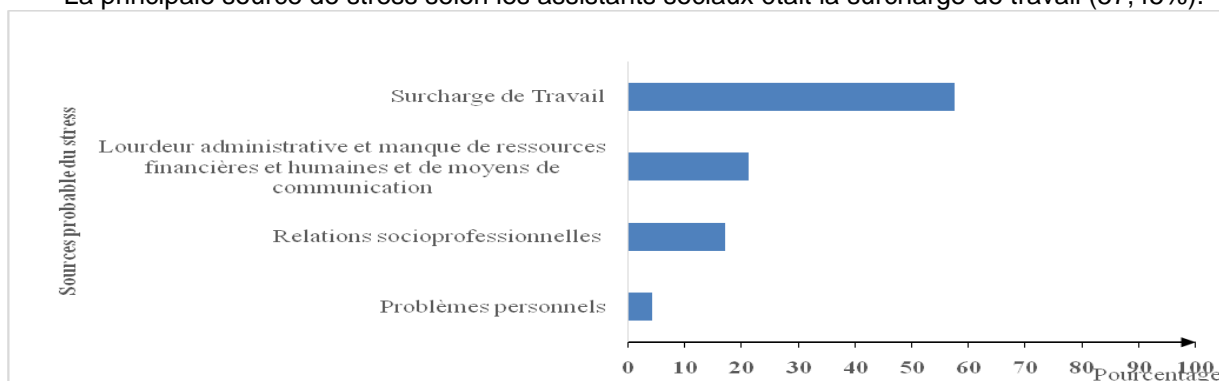
La majorité des AS (9/10) avaient déclaré avoir ressenti du stress dans le cadre du travail à un niveau élevé (¾) et pensaient qu'il était opportun de procéder à une évaluation du stress dans leur corps professionnel. Le tableau II fait la synthèse de ces perceptions.

Tableau II : Répartition des assistants sociaux des Centres de Promotion Sociale des départements de l'Atlantique et du Littoral selon leurs perceptions du stress en 2018 (N=47)

	Effectif (n)	Pourcentage (%)
Ressenti du stress dans le cadre du travail		
Oui	42	90,00
Non	5	10,00
Niveau de stress selon la perception des assistants		
Pas du tout	11	23,40
Un peu	6	12,77
Beaucoup	24	51,06
Enormément	6	12,77
Nécessité d'évaluation du stress		
Oui	44	94,00
Non	2	4,00
Non renseigné	1	2,00

Sources probables de stress selon les assistants sociaux

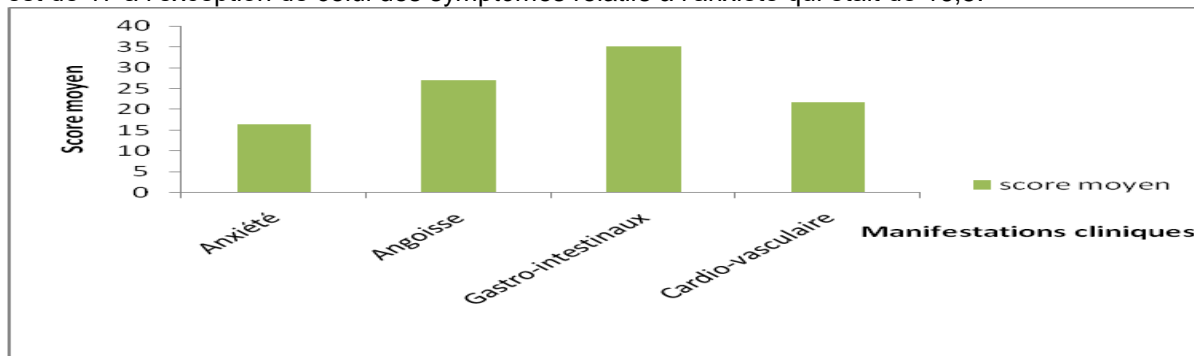
La principale source de stress selon les assistants sociaux était la surcharge de travail (57,45%).



Graphique 1 : Répartition des assistants sociaux selon les sources probables de stress, CPS Atlantique/Littoral 2018.

Evaluation clinique du stress

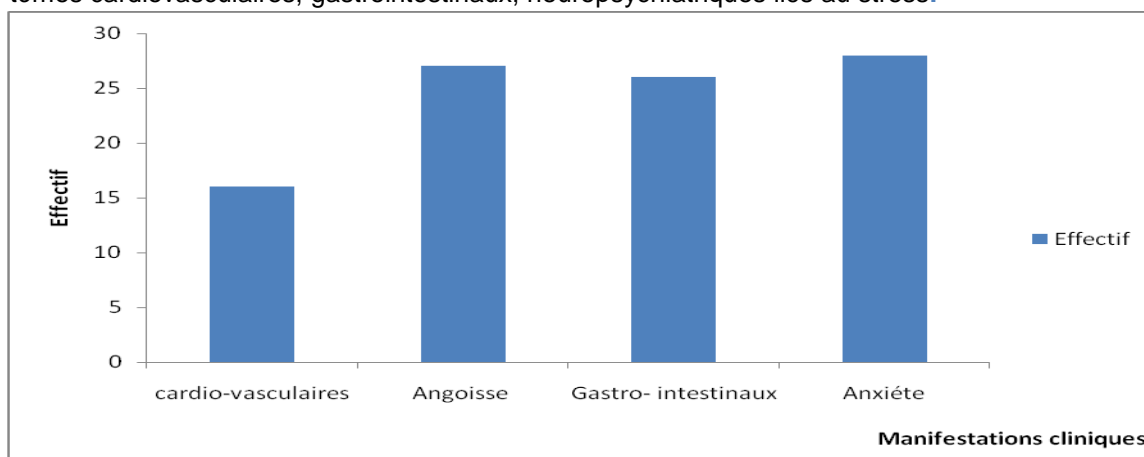
Le graphique 2 présente le score moyen des symptômes en lien avec le stress. Le score moyen des symptômes cardiovasculaires était de 21,75 ; celui des symptômes relatifs à l'angoisse de 35,11, celui des symptômes relatifs aux troubles gastro-intestinaux de 33,00 tous supérieurs au seuil du stress qui est de 17 à l'exception de celui des symptômes relatifs à l'anxiété qui était de 16,5.



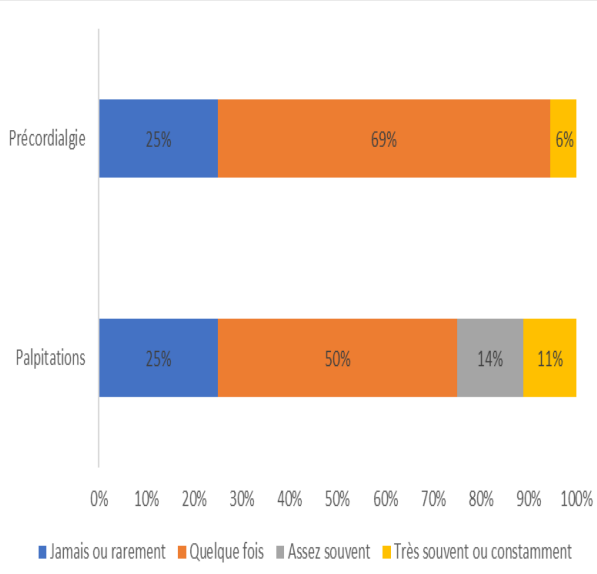
Graphique 2 : Scores moyens des manifestations cliniques liées au stress chez les assistants sociaux, CPS Atlantique / Littoral en 2018.

En considérant uniquement les collaborateurs des chefs CPS soit 32 agents, 16 (50%) présentaient des troubles cardio-vasculaires ; 26 (81,25%) avaient présenté des troubles gastro-intestinaux ; 27 (87,37%) avaient eu des signes d'angoisse et 28 (87,5%) étaient anxieux conformément au score de stress INRS.

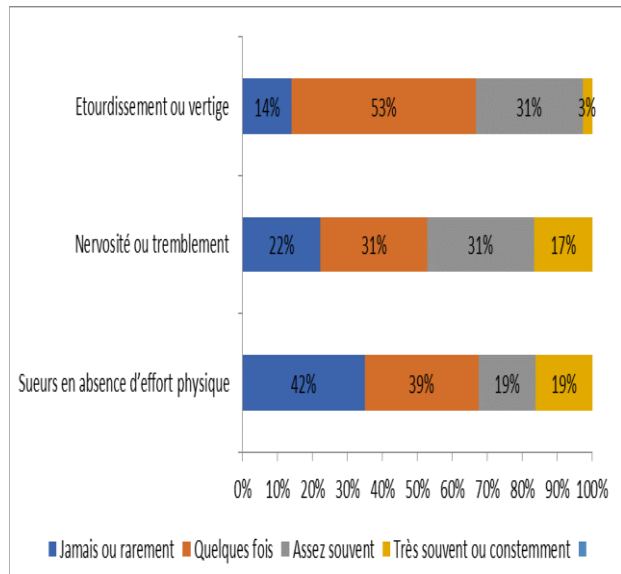
Le graphique 3 résume cette répartition et les graphiques 4,5,6,7 présentent la fréquence des symptômes cardiovasculaires, gastrointestinaux, neuropsychiatriques liés au stress.



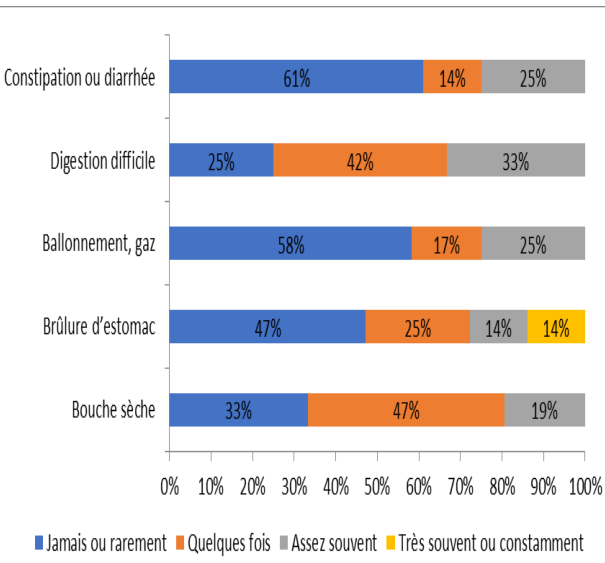
Graphique 3 : Répartition des collaborateurs des chefs CPS ayant un score supérieur ou égal à 17 selon les symptômes de stress, CPS Atlantique /Littoral en 2018.



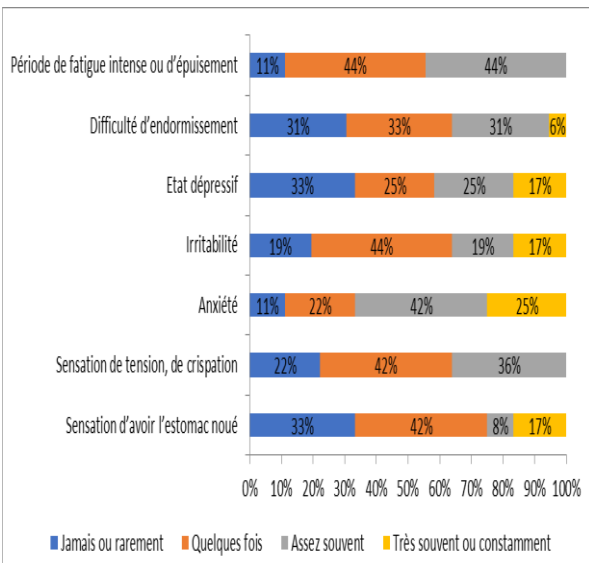
Graphique 4 : Troubles cardiovasculaires en lien avec le stress chez les assistants sociaux, CPS Atlantique /Littoral en 2018.



Graphique 5 : Symptômes d'angoisse en lien avec le stress chez les assistants sociaux, CPS Atlantique/Littoral en 2018.



Graphique 6 : Symptômes digestifs en lien avec le stress chez les assistants sociaux, CPS Atlantique/Littoral en 2018.



Graphique 7 : Symptômes d'anxiété en lien avec le stress chez les assistants sociaux, CPS Atlantique/Littoral en 2018.

DISCUSSION

La prédominance féminine observée est similaire au résultat de Cissé et al en 2013 qui a retrouvé 72,73% d'AS de sexe féminin dans le littoral[7]. La profession d'assistant social semble être plus l'apanage des femmes que des hommes. Ceci est justifié par le caractère social de la profession. En effet, la gent féminine est naturellement plus portée vers les professions en lien avec la santé et le relationnel.

Le stress est une réalité dans le monde du travail selon nos résultats. Nos résultats sont semblables à ceux retrouvés au Bénin par Hinson et al lors d'une étude sur la prévalence du stress chez le personnel d'une compagnie d'assurance au Bénin en 2017 [8]. Il en est de même pour les résultats de Tchaou et al en 2015 qui montrèrent une prévalence de (68,30%) [9] d'infirmières stressées dans les unités de soins intensifs au Centre Hospitalier Départemental de Parakou au Bénin et Aucoin (1989)

dans son étude sur le stress chez 66 infirmières menée au Québec avait montré une proportion non négligeable de travailleurs stressés [10]. En 2008 une étude menée par Manga et al dont l'objectif était d'évaluer le stress professionnel et ses effets sur la santé dans un groupe de travailleurs migrants au Cameroun avait retrouvé que 51,70% des travailleurs se disaient stresser [11]. Selon Cambwell (1994), il existerait un haut niveau de stress associé à une prévalence élevée du stress chez les policiers qui était de 71,74%[12]. Les professions habituellement les plus stressantes sont : le personnel médical, les policiers, les banquiers. La présente étude contrairement à toute attente a permis d'évoquer le problème de stress dans un corps de métier qui a pour vocation d'aider autrui au maintien d'un bon état psychologique.

Ce stress selon AS enquêtés serait essentiellement lié à leurs conditions de travail. Leruse et al (2006) corroborent cette idée en faisant état de ce que des études menées sur les conditions de travail réalisées par l'Union Européenne en 1996 et 2000 avaient montré que 28,00% des travailleurs faisaient état de problèmes de stress[13]. En plus des conditions de travail stressantes, la surcharge du travail peut également être une source de stress soit 57,45% pour les travailleurs sociaux. Plusieurs études ont trouvé les mêmes résultats que les nôtres. D'après Davezies (2001), les salariés avaient affirmé que parallèlement à une intensification du travail, leur niveau de stress au travail s'était élevé au cours des deux dernières décennies[14]. En Grande-Bretagne, 79,00 % des personnes interrogées avaient estimé que leur charge de travail était leur première source de stress (TUC, 2004). Au Japon, un phénomène alarmant dit « Karoshi » semble témoigner de ce lien : la surcharge de travail (exemple : accroissement des pressions, allongement des heures de travail) donne lieu à une augmentation du nombre d'opérateurs victimes de maladies cardiovasculaires dont on sait qu'elles peuvent être des conséquences du stress [15]. Leruse et al (2006) n'en disent pas moins en estimant que le stress au travail peut être dû à une multitude de facteurs par exemple la charge de travail excessive[13].

Cette surcharge de travail accroît la durée de service. L'extension du temps de travail au-delà de la durée habituelle autorisée n'est pas sans causée le stress. Les conclusions de nos résultats de recherche se rapprochent des travaux de Ribeiro (2005) réalisés dans le but d'identifier les facteurs de stress professionnel

qui ont montré qu'au niveau des collaborateurs à temps plein dans une entreprise, le nombre d'heures en moyenne fait par semaine était de 55heures pour les cadres supérieurs, 45 heures pour les cadres intermédiaires, 41 heures pour les employés en contact avec l'utilisateur et 40 heures pour le personnel d'appui[16]. Ce dépassement des heures de travail admises ont conduit plusieurs personnes à renoncer au travail à temps plein pour un temps partiel. Papart (2004) a lui aussi travaillé sur cet aspect en montrant que le stress peut avoir comme source l'irrégularité des horaires de travail et l'excès d'heures de travail [17]. Une enquête conduite en 2009 dans 32 pays européens sur les causes de stress avait trouvé que les horaires longs ou irréguliers étaient l'une des causes de stress liées au travail dans 22% des établissements[1].

Les symptômes liés au stress évalués dans le cadre de la présente étude étaient ceux relatifs aux questionnaires de l'INRS. La grille de l'INRS est similaire à celui de l'American Psychological Association. Une étude menée en 2007en population générale chez les adultes de plus de 18 ans résidant aux Etats Unies par cette association a retrouvé que les ¾ d'Américains présentaient des symptômes liés au stress. Cette proportion plus importante que la nôtre pourrait être expliquée par la différence entre les populations d'étude.

Les symptômes cardiovasculaires liés au stress constituent un des éléments annonciateurs d'une aggravation de pathologies cardiovasculaires. A cet effet, l'INRS en France alerte sur des troubles aggravants comme les maladies cardiovasculaires à travers l'évaluation du stress en milieu professionnel. Une étude menée par l' Association Cœur et travail en France va dans le même sens en affirmant que le stress au travail est bien identifié comme un facteur de risque d'infarctus, planétaire[2]. Laraqui et al avaient trouvé au cours de l'évaluation du stress chez le personnel soignant au Maroc 71,30% des troubles neurovégétatifs. Ces troubles étaient répartis comme suit : palpitations 41,20%, précordialgie 37,80%,sécheresse de la bouche, nausées et/ou de troubles digestifs (38,70 %), constriction d'oppression thoracique (34,40 %) et de sueurs en absence d'effort (29,60 %)[18]. Ces différents résultats étaient supérieurs à ceux de notre étude. Ceci pourrait s'expliquer par la différence entre les échelles utilisées dans la mesure des manifestations cliniques. Par rapport au symptômes neurologiques ou psychiatriques les résultats auxquels nous

avons abouti, restent dans la même logique que ceux publiés par l'Observatoire de la santé psychologique au travail (2017) au Canada[19]. A la vue de leurs résultats, 52,00% des salariés présentaient un niveau élevé d'anxiété. Les femmes étaient nettement plus concernées que les hommes (57% versus 47%) pour l'anxiété. Legeon (2008) dans une étude sur le stress en milieu professionnel avait montré que 60,00% des premiers épisodes dépressifs étudiés en milieu psychiatrique ou en population générale étaient précédés d'un ou plusieurs événements stressants. Ainsi le risque de dépression chez un sujet exposé à un événement stressant est environ six fois supérieur à celui d'un sujet n'ayant pas vécu un tel événement[20].

CONCLUSION

Le stress perçu par les assistants sociaux aurait pour sources principales la surcharge de travail et les moyens techniques et financiers limités. L'évaluation des conditions de travail de ces professionnels est nécessaire à la gestion du stress dans leur groupe.

Conflit d'intérêt : Les auteurs déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêt en relation avec ce travail.

Remerciements : Nos remerciements vont aux assistants sociaux des CPS ayant participé à la présente étude.

REFERENCES

1. Gintrac A. Le stress au travail, un état des lieux. Management et Avenir. 2011;(1) :89-106.
2. Association cœur et travail. Le stress professionnel : Nouveau facteur de risque cardiovasculaire ? Arch Mal Prof Environ. 2008 ;70(2) :193-203.
3. Buisson C, Chan Chee C. Santé mentale et travail : comprendre pour surveiller. Bull Épidémiologique Hebd. 2009;(25-26) :257-80.
4. Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Calcul des coûts du stress et des risques psychosociaux liés au travail. 2014.
5. Hounkpè SB. Etude du stress chez les agents de santé de deux centres hospitaliers au Bénin. Mémoire de certificat d'études de spécialités FSS: Université d'Abomey Calavi 2007.
6. Cail F, Morel O, Aptel M. Un outil de recueil et d'analyse des facteurs de risque : le questionnaire TMS (nouvelle version). Documents pour le médecin du travail ; 2000.
7. Cisse M. perception de l'identité professionnelle des assistants sociaux au sein des équipes pluridisciplinaires et ses répercussions sur leur prestation : Etude réalisée dans les secteurs public et privé à cotonou [Mémoire

pour l'obtention du diplôme de licence professionnelle d'assistant social]. [Bénin]: Université d'Abomey-Calavi; 2013.

8. Hinson AV, Lawin H, Assilamehou S, Fayomi B. Prévalence du stress professionnel chez le personnel d'une compagnie d'assurance du Bénin. Rev CAMES Sci Santé. 5(2).
9. Tchaou B A, Djidonou A, Tchegnonsi F, Gbogblenou G, Gandaho P. Burn-Out Chez Le Personnel Soignant Des Unités de Soins Intensifs de L'hôpital Universitaire de Parakou au Bénin. Eur Sci J ESJ. 2018 ;14(24) :408.
10. Aucoin S. Evaluation du niveau de stress chez les infirmières et leur préparation à le gérer [Mémoire pour l'obtention de la maîtrise]. [Québec]: Université du Québec; 1989.
11. Manga O, Jules L, Yves Y-K. Le stress professionnel au Cameroun. Rev Médecine Pharm. 2011 ;1(0):27-30-30.
12. Cambwell S. Stress et engagement organisationnel chez trois groupes de policiers patrouilleurs. [Mémoire pour l'obtention de la maîtrise en psychologie]. [Québec] Université de Québec 1994.
13. Leruse L, Di Martino I, Malaise N, Firket P, Jaminon V, Paradowski M. Le stress au Travail, Facteurs de risques, Evaluation et Prévention. SPF Emploi, Travail et Concertation sociale 2006.
14. Davezies P. Le stress au travail : Entre savoirs scientifiques et débat social. Performances Stratégies et Facteurs Humains. 2001;(1) :4-7.
15. Cazabat S, Barthe B, Cascino N. Charge de travail et stress professionnel : deux facettes d'une même réalité ? Perspectives interdisciplinaires sur le travail et la santé. 2008 ; 10-1
16. Ribeiro C. Le Lien entre l'Organisation du Travail et le Stress des Travailleurs [Mémoire réalisé dans le cadre du DESS en Economie et Management de la Santé,]. [Lausanne] : Université de Lausanne ; 2005.
17. Papart JP. De la culture d'entreprise à la souffrance au travail. Revue économique et sociale. 2004 ; 62: 98-101.
18. Laraqui O, Laraqui S, Tripodi D, Caubet A, Verger C, Laraqui CH. Évaluation du stress chez le personnel de santé au Maroc : à propos d'une étude multicentrique. Arch Mal Prof Environ. 2008 ; 69(5-6):672-82.
19. Observatoire de la santé psychologique au travail [Internet]. Stimulus. [cité 7 janv 2019]. Disponible sur : <http://www.stimulus-conseil.com/observatoire-de-sante-psychologique-travail/>
20. Légeron P. Le stress professionnel. Info Psy. 2008 ; 84 :809-20.